

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne  
présente

**1936-1946 :**

***Une décennie pour l'égalité***

Une exposition itinérante du Musée départemental de  
la Résistance et de la Déportation

**DOSSIER DE PRÉSENTATION**

**PARCOURS LAÏQUE ET CITOYEN**



À l'occasion de la journée Internationale des Droits de la Femme, le Conseil départemental a créé en 2017 l'exposition « **1936–1946, une décennie pour l'Égalité** », réalisée par le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, et basée sur son fonds d'archives.

C'est l'occasion de revenir, grâce à des documents et photographies souvent inédits, sur le sort des femmes sous Vichy, et leur engagement dans la Résistance.

En 1936, trois femmes entrent pour la première fois dans un gouvernement en France. En 1946, la Constitution de la 4<sup>ème</sup> République affirme et garantit l'égalité des droits dans tous les domaines entre les femmes et les hommes. Dix années séparent ces deux dates, marquées par les espoirs engendrés par le Front Populaire, mais aussi par le conservatisme imposé par le régime de Vichy. Ce fut le temps de la guerre et de la violence, mais aussi de la Résistance, avec son projet politique et social appliqué au moment de la Libération.

L'histoire de la conquête des droits des femmes ne concerne pas seulement les femmes, mais bien l'ensemble de la société. Car comprendre d'où viennent nos droits, et comment ils ont été accordés et obtenus, c'est commencer à mieux se préparer à les faire vivre, et donc à les protéger. En matière d'égalité des droits, chaque avancée renforce les acquis de chacun, alors que le moindre recul fragilise les droits de tous.

## **PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION**

L'exposition « 1936-1946 : une décennie pour l'égalité » évoque de manière synthétique et pédagogique 10 ans de luttes et d'engagements des femmes pour leurs droits, mais aussi pour la défense de la République et de ses valeurs, de ses principes fondamentaux. L'exposition est intégralement conçue autour **des objets et archives conservés dans la collection du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation**. Elle apporte un **éclairage local** en s'appuyant sur des exemples, des témoignages et des documents départementaux. Les Toulousaines et Haut-garonnaises sont donc mises à l'honneur !

Après les deux panneaux d'introduction, l'exposition progresse de manière chronologique, de 1936 à 1946, et se compose de 4 grandes parties. **La 1<sup>ère</sup> partie est consacrée à l'avant-guerre (panneau 3)**, les progrès et acquis des années 1930 (trois femmes au gouvernement en 1936) mais aussi les obstacles rencontrés dans cette lutte pour l'égalité. Le cas de l'Espagne républicaine est évoqué, avec le gouvernement de *Fronte Popular* composé de plusieurs femmes ministres (dont Federica Montseny, ministre de la Santé).

**La deuxième partie (panneaux 4 et 5) développe le statut de la femme sous le régime dictatorial de Vichy, pendant la seconde guerre mondiale.** Pour l'État français, le rôle des femmes se résume à être des mères et à rester à la maison pour s'occuper de leur famille. Selon lui, les femmes sont aussi responsables de la défaite et du déclin de la France car elles n'ont pas assez fait d'enfants (donc de soldats) entre les deux guerres.

**La troisième partie de l'exposition (panneaux 6 à 10) détaille les femmes dans la Résistance :** leurs missions, les actions qui leur sont propres mais aussi la répression dont elles furent victimes. C'est l'occasion de comprendre le sacrifice de ces femmes ordinaires, au courage extraordinaire, engagées totalement dans cette lutte pour la Liberté, notre liberté !

**La quatrième et dernière partie (panneaux 11 et 12) évoque les lendemains de la guerre** avec l'obtention du droit de vote, mais aussi les violences dont sont victimes les femmes lors de l'épuration. L'exposition s'achève sur la Constitution de la IV<sup>e</sup> République qui pose le principe d'égalité femmes-hommes dans son article premier : « *La Loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.* »

## **FICHE TECHNIQUE**

### **Composition de l'exposition :**

L'exposition se compose de **12 « roll-up » autoportants (245cm de haut, 85cm de large)**.

- 1 panneau affiche.
- 11 panneaux d'exposition.

Ce sont des supports très légers et simples d'utilisation : ils se composent d'un « store » à dérouler, d'un pied stabilisateur (socle) et d'une tige (mât télescopique) pour accrocher le store.

### **Sont fournis (à restituer à la fin du prêt) :**

- 12 « roll-up » conditionnés dans leur étuis (ou housses) individuels. Les étuis sont répartis dans 2 cartons.

**Bon à savoir** : Cette exposition est peu volumineuse.

Elle se transporte dans un véhicule standard.

**Le collège assure le transport aller et retour de l'exposition et doit disposer d'une salle d'exposition (ex : CDI).**

**L'exposition est prêtée pendant deux semaines.**

## **PARCOURS THÉMATIQUE DE L'EXPOSITION**

Merci de bien vouloir respecter la scénographie (notamment l'ordre des panneaux) afin de conserver la cohérence de l'exposition. Il est impératif de présenter le **panneau affiche de l'exposition** en premier, au début de l'exposition, ainsi que les panneaux 2 à 4 pour que le public puisse comprendre l'exposition.

Le Musée départemental de la Résistance et de la Déportation se tient à la disposition de la structure d'accueil pour aider et conseiller lors de la mise en place et de l'accrochage de l'exposition.

### ***INTRODUCTION DE L'EXPOSITION***

**Panneau 1 : Affiche de l'exposition** (1 bâche).

**Panneau 2 : Introduction** (1 bâche).

- 10 années de lutte et d'espoir.
- Le retour sur l'histoire.
- L'égalité, c'est la Justice.

### ***PANNEAUX CHRONO-THÉMATIQUES***

**Panneau 3 : 1936 : 3 femmes sont au gouvernement** (1 bâche).

- Des réticences et des freins.
- La lumière d'Espagne.

**Panneau 4 : Femmes sous tutelle** (1 bâche).

- La Fête des mères.
- Contrôler la Jeunesse.

**Panneau 5 : Femme et travail** (1 bâche).

- La politique nataliste et familiale de Vichy.
- Dans le collimateur de Vichy.

**Panneau 6 : Femmes haut-garonnaises dans la Résistance** (1 bâche).

- S'engager et se battre.
- Résister, le courage du quotidien.

**Panneau 7 : Une résistance des femmes ? (1 bâche).**

- Se faire entendre.
- Femmes en résistance.

**Panneau 8 : La résistance militaire, des réseaux de renseignement à la lutte armée (1 bâche).**

- Les agents de liaison, indispensables pour la Résistance.
- Combattantes de l'ombre.

**Panneau 9 : La résistance civile et humanitaire (1 bâche).**

- Prendre tous les risques.
- Cacher pour sauver des vies.

**Panneau 10 : La répression contre les femmes (1 bâche).**

- Subir l'emprisonnement et la torture.
- La Déportation vers la Nuit et le Brouillard.

**Panneau 11 : 1944, le droit de vote, enfin (1 bâche).**

- Liberté, Liberté Chérie.
- Les femmes victimes des violences.

**Panneau 12 : Reconstruire la Nation (1 bâche).**

- L'égalité femmes-hommes, principe de la République.
- L'égalité femmes-hommes : un combat toujours d'actualité.



## EXEMPLES DE PANNEAUX



Ci-dessus : Panneau 1, affiche de l'exposition (1 bâche).

Ci-contre : Panneau 3 (1 bâche), début des panneaux chrono-thématiques.

**1936 - 1946. UNE DÉCENNIE POUR L'ÉGALITÉ**

### 1936, TROIS FEMMES SONT AU GOUVERNEMENT

Au printemps 1936 se lève un nouveau souffle de liberté pour les femmes en France. Pour la première fois, trois d'entre elles entrent au Gouvernement de Léon Blum, chef du Front Populaire. Aucune n'a le titre de ministre, mais elles deviennent sous-secrétaires d'Etat :

- Cécile BRUNSCHWIG, sous-secrétaire d'Etat à l'Education
- Suzanne LACORE, sous-secrétaire d'Etat à la Protection de l'enfance
- Irène JOLIOT-CURIE, sous-secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique.

L'acte reste très symbolique, dans une France où les femmes ne sont alors ni électrices (elles n'ont pas le droit de vote), ni éligibles (elles ne peuvent pas être élues).

### DES RÉTICENCES ET DES FREINS

Cette avancée majeure, et pourtant si tardive, ne fait pourtant pas l'unanimité. Si elle est largement commentée, elle est aussi souvent critiquée, même dans des milieux considérés comme progressistes. Ainsi Georg Bernhard, journaliste allemand antinazi réfugié en France, écrit-il une tribune intitulée « Les femmes et la politique » en page 1 de La Dépêche. Il y explique tranquillement que si sur le principe, il est normal d'accorder le droit de vote aux femmes, le « bon moment » n'est pas encore venu, les femmes manquant selon lui de la « maturité nécessaire ». Il les accuse même, faute d'éducation politique suffisante, d'être les responsables de l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler en Allemagne.

### LA LUMIÈRE D'ESPAGNE

Le mouvement progressiste pour l'avancée des droits des femmes ne se limite pas aux frontières de la France à ce moment. En Espagne, devenue une République depuis 1931, un gouvernement de Fronte Popular est aussi au pouvoir en 1936. Dans son gouvernement siègent également des femmes, pleinement ministres. C'est le cas de Federica Montseny, Ministre de la Santé, qui fait adopter aux Cortès (le Parlement espagnol) pour la première fois en avril 1937 une loi autorisant l'avortement, il y a 80 ans...

**1.** La magazine « La vie au foyer » publie le 21 juin 1936 la photographie officielle du nouveau gouvernement du Front Populaire. « Au complet », nous dit la légende. Mais des trois femmes, seule Suzanne Lacore est présente sur la photo. Par contre, signe de l'importance symbolique de la mesure, celle-ci est au premier rang, et pose juste à côté de Léon Blum, le Président du Conseil.

**2.** Federica Montseny, figure anarchiste et Ministre de la Santé en Espagne en 1936.

**3.** « Femme ! La gauche républicaine va briser tes chaînes. Viens au meeting ». Dans l'Espagne républicaine, les droits des femmes sont garantis, et elles sont incitées à participer à la vie politique et sociale. (Collection Fondation Pablo Iglesias)

**4.** Article de Georg Bernhard, publié dans La Dépêche du 4 juin 1936. Pourtant journaliste progressiste, son message est celui largement présent dans les consciences à l'époque : les femmes ne sont pas prêtes à avoir le droit de vote... Considérant que les femmes fonctionnent de manière irrationnelle, il conclut en disant qu'il n'y a « qu'un moyen d'empêcher que les facteurs irrationnels ne se manifestent encore plus fortement que jusqu'ici dans la politique. Mais ce moyen, les hommes ne le possèdent pas. Il n'y a que les femmes qui puissent prendre cette décision, en renonçant d'elles-mêmes au droit de vote dans les pays où elles ne l'ont pas encore ».



## FEMMES SOUS TUTELLE

La défaite de 1940 et la mise en place du régime de Vichy marque un brutal retour en arrière pour les droits des femmes. Fondé sur un discours moralisateur et culpabilisant, le régime de Vichy impose son idéologie paternaliste et réactionnaire : les femmes en sont les premières victimes.

« Les temps sont révolus où la femme pouvait n'être qu'une poupée maquillée. La débâcle est venue, entraînant la souffrance, et la souffrance nous, appris à nous connaître. » Cet extrait de la revue *La mode du jour* publié en juin 1941 est révélateur de l'image de la femme d'avant guerre, et surtout du statut que le régime de Vichy leur accorde. Avant la guerre, les femmes étaient déjà sous la tutelle juridique et morale de leur père ou de leur mari, Vichy va maintenir et aggraver leur état de dépendance.

## LA FÊTE DES MÈRES

Pour Vichy, les Françaises sont aussi responsables de la défaite. En ayant voulu devenir les égales des hommes, avoir des droits et travailler, elles se seraient éloignées de leur foyer et auraient contribué à saper le moral des populations, privées de leurs repères. Elles n'ont pas assez fait d'enfants, donc pas assez de soldats. La propagande de Vichy explique que le déclin de la société française est dû à cela. Au sein de la « Révolution Nationale », le rôle des femmes se résume à être des mères et à rester à la maison pour s'occuper de leur famille. Cette volonté se traduit par de nouveaux programmes scolaires.

## CONTRÔLER LA JEUNESSE

À partir de la 4ème, les mathématiques ne sont plus enseignées aux jeunes filles. Ces heures de cours sont remplacées par l'enseignement du ménage et des travaux domestiques.

L'académie de Toulouse est désignée comme académie pilote pour tester ce programme. « L'enseignement ménage ne vise, dans le deuxième cycle, à former ni des cuisinières, ni des couturières, ni des repasseuses, ni des infirmières professionnelles. Il veut simplement préparer les fillettes à leurs futurs devoirs de ménagères et de mères de famille, en leur donnant les moyens de bien les remplir, avec goût et compétence. » Extrait du Journal Officiel de l'Etat français du 21 mars 1942.



1. La nouvelle devise mise en place par le régime de Vichy (Travail - Famille - Patrie) définit le projet de société que veut le maréchal Pétain : aux hommes le Travail, la famille étant dévolue aux femmes, mais toujours sous le contrôle masculin. La patrie reste le domaine réservé du Chef.



2. La « Fête des mères » (parfois appelée « Journée des mères ») est un moment symbolique créé par Vichy afin d'encourager une forte natalité. Son équivalent masculin, la fête des pères, ne sera créé qu'un peu après la guerre.



3. et 4. Vichy organise toute une propagande auprès des jeunes pour imposer son message.



## RÉSISTER, LE COURAGE AU QUOTIDIEN

Si les femmes sont alors souvent moins politisées que les hommes, leur engagement est profond et leur volonté sans faille. Elles entrent en résistance seules ou avec un membre de leur famille, et beaucoup de couples jalonnent l'histoire de la Résistance en Haute-Garonne (les Curvalé, les Dauriac, les Philippe, les Fonville, etc.)



## LA RÉPRESSION CONTRE LES FEMMES

Dans la lutte clandestine de la Résistance, les policiers du régime de Vichy puis des nazis ne font pas de différence entre les hommes et les femmes. La répression qu'ils abattent est de plus en plus violente, et frappe indifféremment celles et ceux qui tombent entre leurs mains.

## SUBIR L'EMPRISONNEMENT ET LA TORTURE

Les prisons, les centres d'internement, mais aussi les wagons de déportés et les camps de concentration se remplissent au rythme des opérations de police, de plus en plus nombreuses et organisées. Souvent, les coups pleuvent pour faire parler, ou pour éprouver le courage ultime. C'est aussi dans les caves des prisons, entre les mains de leurs bourreaux que l'égalité entre femmes et hommes résistants se forge.

## LA DÉPORTATION, VERS LA NUIT ET LE BROUILLARD

Si, à Toulouse et en Haute-Garonne, il n'y a pas eu de femme condamnée à mort et exécutée, en revanche, nombre d'entre elles ont été emprisonnées et déportées, dans les mêmes conditions que les hommes : les wagons à bestiaux les ont amenées dans le même enfer concentrationnaire. Pour les femmes, il avait un nom particulier : Ravensbrück, tout au nord de l'Allemagne. Près de 7 000 femmes ont été déportées depuis la France, 40% d'entre elles (2800 environ) d'entre elles ne sont pas rentrées.



1. et 2. Fiche d'arrestation de Rose Udava par la police de sûreté de Toulouse. Elle a été arrêtée pour détention de tracts.



2. Marie Santucci est autre victime de la répression.

4. Photographie de Conchita Ramos prise trois mois avant son arrestation. A son retour des camps, elle pesait 28 kilos.

5. Audition de Marcelle Fontès, résistante arrêtée à l'imprimerie des frères Lien, qui détaille les conditions de son arrestation et de sa détention avant d'être envoyée en camp de concentration.

Ci-dessus : Panneaux 4 et 10, évoquant respectivement le statut de la femme sous le régime de Vichy et les conséquences de l'engagement des femmes dans la Résistance pendant la seconde guerre mondiale.

Ci-contre : Extrait du panneau 6.



Septembre 2017 : l'exposition est présentée pendant 2 jours au Musée départemental de la Résistance et de la Déportation à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.



## **MODALITÉS DE RÉSERVATION**

Pour toute demande d'actions Parcours Laïque et Citoyen, les chefs d'établissement doivent se connecter sur **L'ENT** (eCollège31) avec leurs identifiants habituels pour accéder au **formulaire de pré-réservation**.

<http://www.ecollege.haute-garonne.fr/laicite-et-citoyennete/plc-2017-2018/plc-2017-2018-5137.htm>

**Cependant, nous demandons aux chefs d'établissements ou aux professeurs responsables du prêt de l'exposition de bien vouloir suivre également le protocole de réservation suivant :**

1. **Réservation obligatoire de l'exposition par téléphone** auprès de l'équipe du Musée au 05.61.14.80.40. Choix de l'exposition et surtout du créneau de 2 semaines de prêt.
2. **Renvoi du formulaire de confirmation de réservation de l'exposition.** Par la suite, notre secrétariat adresse une lettre de confirmation au chef d'établissement avec le dossier de présentation de l'exposition.
3. **Enregistrement de la convention de prêt en Commission Permanente** au Conseil départemental de la Haute-Garonne. Signature des conventions.
4. **Retrait de l'exposition au Musée de la Résistance le lundi matin de la 1ère semaine de prêt.**  
Les expositions sont prêtées pendant 2 semaines dans les collèges ; elles doivent donc être rendues au Musée le vendredi de la 2e semaine de prêt avant 17h30.

L'équipe du Musée se tient à la disposition des professeurs pour les aider et les conseiller dans la mise en place de l'exposition prêtée et son utilisation pédagogique auprès des élèves.

### **Convention de prêt :**

La convention de prêt d'exposition est émise par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Elle détaille les modalités du prêt, le contenu matériel de l'exposition, les conditions de transport, montage et démontage, la valeur d'assurance, les modalités de promotion de l'exposition et les éléments de communication mis à disposition par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

**Valeur d'assurance : 4000 euros.**

## Conseil départemental de la Haute-Garonne

### Direction du Rayonnement Culturel et Sportif

#### Musée départemental de la Résistance et de la Déportation

52 allée des demoiselles

31400 TOULOUSE

05.61.14.80.40.

[musee-resistance.haute-garonne.fr](http://musee-resistance.haute-garonne.fr)

[musee-resistance@cd31.fr](mailto:musee-resistance@cd31.fr)

Facebook : Musée de la Résistance et de la Déportation de la Haute-Garonne

